

NOTE DE SYNTHÈSE

Intérêt floristique des réserves naturelles nationales
des Sagnes de la Godivelle et du Rocher de la Jaquette
et de leurs extensions

Date : 28 mars 2019**Lieu** : Chavaniac-Lafayette**De** : Philippe ANTONETTI

Diffusion : Lionel PONT, Conservateur des Réserves naturelles nationales

Ce document est une synthèse des enjeux principaux reconnus en termes de Flore vasculaire et de Bryoflore sur les deux RNN des Sagnes de la Godivelle et du Rocher de la Jaquette. L'ensemble des données est consultable dans les différents rapports techniques réalisés par le CBN Massif central et remis au gestionnaire des RNN.

1/ Réserve naturelle nationale des Sagnes de la Godivelle

Ce vaste site de systèmes tourbeux présente un intérêt élevé pour la flore et la bryoflore. Quatre études menées sur la RNN des Sagnes de la Godivelle et ses propositions d'extension par le Conservatoire botanique national du Massif central entre 2015 et 2017 et concernant la flore et la bryoflore ont montré la richesse de la réserve et de ses propositions d'extension sur ces groupes.

Flore vasculaire

Les prospections menées en 2015, sur les quatre entités de la RNN des Sagnes de la Godivelle, ont permis d'identifier un total de 229 taxons :

- 134 au Lac d'en Bas ;
- 119 à la Coualle Basse ;
- 102 aux Chastelets ;
- 124 à la Plaine Jacquot.

Parmi ces 229 taxons, 18 présentent un enjeu patrimonial important sur la Réserve, en raison de leur degré de menace dans la liste rouge de la flore vasculaire d'Auvergne et/ou de leur inscription sur les listes de protection réglementaire. Ces taxons sont principalement liés aux tourbières et landes tourbeuses ainsi qu'aux gazons amphibies (*Isoetes echinospora* et *Littorella uniflora*). Le tableau suivant indique leur présence dans chacune des entités de la RNN des Sagnes la Godivelle.



Conservatoire botanique national du Massif central

Siège & antenne Auvergne

Le Bourg
43230 CHAVANIAC-LAFAYETTE
Téléphone : 04 71 77 55 65
Télécopie : 04 71 77 55 74
Courriel : conservatoire.siege@cbnmc.fr
Site Internet : www.cbnmc.fr

Antenne Limousin

SAFRAN
2, avenue Georges Guingouin
CS80912 - Panazol
87017 LIMOGES Cedex 1
Téléphone : 05 55 77 51 47

Antenne Rhône-Alpes

Maison du Parc
Moulin de Virieu - 2, rue Benay
42410 PÉLUSSIN
Téléphone : 04 74 59 17 93

Taxon	Protection réglementaire	Liste rouge de la flore vasculaire d'Auvergne	Lac d'en bas	Coualle basse	Les Chastelets	Plaine Jacquot
<i>Andromeda polifolia</i> L.	Protection nationale (I)	NT	x	x	x	x
<i>Calamagrostis canescens</i> (Weber) Roth		NT	x		x	
<i>Carex appropinquata</i> Schumach.		EN	x		x	
<i>Carex cespitosa</i> L.	Protection régionale	NT		x		
<i>Carex limosa</i> L.	Protection nationale (I)	NT	x			
<i>Carex pauciflora</i> Lightf.	Protection régionale	NT				x
<i>Cicuta virosa</i> L.	Protection régionale	VU	x			x
<i>Dactylorhiza incarnata</i> (L.) Soó		NT	x		x	
<i>Drosera rotundifolia</i> L.	Protection nationale (II)	NT	x	x	x	x
<i>Eriophorum gracile</i> Koch ex Roth	Protection nationale (I)	VU				x
<i>Isoetes echinospora</i> Durieu	Protection nationale (I)	CR	x			
<i>Ligularia sibirica</i> (L.) Cass.	Convention de Berne (I), Directive-Habitats (II), Protection nationale (I)	NT	x	x	x	x
<i>Littorella uniflora</i> (L.) Asch.	Protection nationale (I)	NT	x			
<i>Pedicularis palustris</i> L.		NT	x	x	x	x
<i>Salix bicolor</i> Willd.	Protection régionale	LC	x	x	x	x
<i>Salix lapponum</i> L.	Protection nationale (I)	LC	x		x	x
<i>Scheuchzeria palustris</i> L.	Protection nationale (I)	EN				x
<i>Vaccinium oxycoccos</i> L.	Protection régionale	NT		x		x

Ce sont ainsi 14 taxons inscrits dans les directives européennes et/ou protégés aux niveaux national et régional qui sont présents dans le périmètre de la réserve et de ses propositions d'extension ainsi que 5 taxons menacés (CR, EN, VU) et 11 taxons quasi menacés (NT).

Parmi ces taxons de grand intérêt pour l' Auvergne, on peut citer particulièrement *Isoetes echinospora*, taxon en régression dans la région dont le Lac d'en bas abrite une des trois populations auvergnates, *Scheuchzeria palustris* également en régression dans la région recensée au niveau de la RNN de la Godivelle au niveau d'une proposition d'extension (la Plaine Jacquot) ou *Ligularia sibirica* (espèce de la directive « Habitats » annexe II), relictte glaciaire, dont le Massif central présente le principal bastion français de cette espèce et dont la tourbière des Chastelets abrite une des plus belles populations auvergnates de cette espèce.

En complément de ces 18 taxons, d'autres taxons remarquables peuvent être signalés sur des critères de rareté en Auvergne (*Carex diandra* par exemple) ou parce qu'ils sont « nouveaux » pour la région Auvergne (*Utricularia bremii* Heer ex Köll., trouvé au niveau de la Plaine Jacquot et inconnu jusqu'à maintenant en Auvergne car confondu avec *Utricularia minor* L., mais vraisemblablement très rare à exceptionnel dans la région).

Bryoflore

Plus encore que pour la flore vasculaire, les vastes tourbières et landes tourbeuses de la Réserve naturelle nationale des Sagnes de la Godivelle permettent l'expression d'une richesse bryologique exceptionnelle, ce sont ainsi 163 taxons de bryophytes qui sont cités sur la RNN des Sagnes de la Godivelle et ses propositions d'extension et qui placent ces tourbières parmi les plus riches de la région :

- 122 au Lac d'en Bas ;
- 87 à la Coualle Basse ;
- 101 aux Chastelets ;
- 104 à la Plaine Jacquot.

Les deux propositions d'extension des Chastelets et de la Plaine Jacquot, avec respectivement 101 et 104 taxons se classent de plus au rang des tourbières les plus riches de France en nombre de sphaignes, ce qui justifie pleinement qu'elles soient intégrées au périmètre de la RNN et bénéficient ainsi d'une protection adéquate.

Parmi ces 163 taxons, 53 présentent un enjeu patrimonial important sur la Réserve, en raison de leur degré de menace dans la liste rouge de la bryoflore d'Auvergne et/ou de leur inscription sur les listes de protection réglementaire. Le tableau suivant indique leur présence dans chacune des entités de la RNN des Sagnes de la Godivelle.

Taxon	Protection réglementaire	Liste rouge de la bryoflore d'Auvergne	Lac d'en bas	Coualle basse	Les Chastelets	Plaine Jacquot
<i>Barbilophozia kunzeana</i> (Huebener) Müll.Frib.		VU	X	X	X	X
<i>Brachythecium mildeanum</i> (Schimp.) Schimp.		VU	X	X		
<i>Bryum tenuisetum</i> Limpr.		VU	X			
<i>Calliergon giganteum</i> (Schimp.) Kindb.		NT	X	X	X	X
<i>Campylium protensum</i> (Brid.) Kindb.		VU	X		X	
<i>Cephalozia macrostachya</i> Kaal.		NT				X
<i>Cephaloziella rubella</i> (Nees) Warnst.		VU			X	
<i>Cephaloziella spinigera</i> (Lindb.) Warnst.		EN	X			
<i>Cladopodiella fluitans</i> (Nees) H.Buch		VU	X		X	
<i>Dicranella cerviculata</i> (Hedw.) Schimp.		CR		X		X
<i>Drepanocladus polygamus</i> (Schimp.) Hedenäs		EN	X	X		X
<i>Hamatocaulis vernicosus</i> (Mitt.) Hedenäs	Convention de Berne (I), Directive-Habitats (II), Protection nationale (I)	VU	X	X	X	X
<i>Hypnum imponens</i> Hedw.		VU	X			X
<i>Kurzia pauciflora</i> (Dicks.) Grolle		VU			X	
<i>Meesia triquetra</i> (L. ex Jolycl.) Ångstr.		RE?	X	X		X
<i>Mnium marginatum</i> (Dicks.) P.Beauv.		CR			X	
<i>Mylia anomala</i> (Hook.) Gray		VU			X	X
<i>Odontoschisma denudatum</i> (Mart.) Dumort.		VU	X	X	X	X
<i>Odontoschisma sphagni</i> (Dicks.) Dumort.		VU				X

<i>Orthotrichum rogeri</i> Brid.	Convention de Berne (I), Directive-Habitats (II), Protection nationale (I)	VU		X	X	X
<i>Orthotrichum shawii</i> Wilson		VU		X		
<i>Plagiomnium elatum</i> (Bruch & Schimp.) T.J.Kop.		VU	X	X	X	
<i>Polytrichum longisetum</i> Sw. ex Brid.		VU	X	X	X	X
<i>Pseudocalliergon trifarium</i> (F.Weber & D.Mohr) Loeske		CR	X			X
<i>Pseudocampyllum radicale</i> (P.Beauv.) Vanderp. & Hedenäs		EN		X	X	X
<i>Rhizomnium pseudopunctatum</i> (Bruch & Schimp.) T.J.Kop.		VU	X	X	X	X
<i>Riccardia chamaedryfolia</i> (With.) Grolle		VU	X			
<i>Scapania paludicola</i> Loeske & Müll.Frib.		VU	X			
<i>Scapania paludosa</i> (Müll.Frib.) Müll.Frib.		NT	X			
<i>Scorpidium revolvens</i> (Sw. ex anon.) Rubers		EN			X	X
<i>Scorpidium scorpioides</i> (Hedw.) Limpr.		VU			X	X
<i>Sphagnum angustifolium</i> (C.E.O.Jensen ex Russow) C.E.O.Jensen		NT	X	X	X	X
<i>Sphagnum auriculatum</i> Schimp.		NT			X	
<i>Sphagnum capillifolium</i> (Ehrh.) Hedw.		NT	X	X	X	X
<i>Sphagnum compactum</i> Lam. & DC.		NT	X			
<i>Sphagnum contortum</i> Schultz		NT	X	X	X	X
<i>Sphagnum cuspidatum</i> Ehrh. ex Hoffm.		NT			X	X
<i>Sphagnum fallax</i> (H.Klinggr.) H.Klinggr.		NT	X	X	X	X
<i>Sphagnum flexuosum</i> Dozy & Molk.		NT	X	X		
<i>Sphagnum girgensohnii</i> Russow		NT	X	X	X	X
<i>Sphagnum inundatum</i> Russow		NT	X			
<i>Sphagnum magellanicum</i> Brid.		NT	X	X	X	X
<i>Sphagnum palustre</i> L.		NT	X	X	X	X
<i>Sphagnum papillosum</i> Lindb.		NT	X	X	X	X
<i>Sphagnum platyphyllum</i> (Lindb. ex Braithw.) Warnst.		NT			X	X
<i>Sphagnum rubellum</i> Wilson		NT	X	X	X	X
<i>Sphagnum subnitens</i> Russow & Warnst.		NT			X	X
<i>Sphagnum subsecundum</i> Nees		NT	X	X	X	X
<i>Sphagnum tenellum</i> (Brid.) Pers. ex Brid.		NT			X	X
<i>Sphagnum teres</i> (Schimp.) Angstr.		NT	X	X	X	X
<i>Sphagnum wamstorffii</i> Russow		NT	X	X	X	X
<i>Tomentypnum nitens</i> (Hedw.) Loeske		VU	X	X	X	X
<i>Ulota coarctata</i> (P.Beauv.) Hammar		VU	X	X	X	X

Ce sont ainsi 2 taxons inscrits dans les directives européennes et protégés au niveau national (*Hamatocaulis vernicosus* et *Orthotrichum rogeri*) qui sont présents dans le périmètre de la réserve et de ses propositions d'extension ainsi que 29 taxons menacés (CR, EN, VU) et 23 taxons quasi menacés (NT).

Parmi ces taxons remarquables, outre la présence de deux espèces protégées (*Hamatocaulis vernicosus* et *Orthotrichum rogeri*) dont la coexistence dans les sites de la Coualle basse, des Chastelets et de la Plaine Jacquot doit être considérée comme un signal fort de la qualité des habitats, on peut citer particulièrement *Meesia triquetra*, taxon qui était considéré dans la liste rouge des bryophytes d'Auvergne comme disparue régionalement (RE) est qui a été trouvée au Lac d'en Bas à la Coualle basse et à la Plaine Jacquot. Il s'agit d'une espèce circumpolaire boréo-arctique à tendance montagnarde qui a subi en France une raréfaction spectaculaire. En Auvergne, les populations du Cézallier ont régressé. L'espèce semble se maintenir uniquement à la Godivelle.

De même, *Pseudocalliogon trifarium*, autre relictte glaciaire, est une espèce parmi les plus intéressantes. Elle est en voie de disparition en France et sa situation est particulièrement alarmante dans le Massif central où elle n'a été signalée que dans deux sites (Godivelle et Chambedaze : MOLLET *et al.* 1985), sur le plateau du Cézallier, en Auvergne. Elle a été retrouvée à la Plaine Jacquot. Elle était toutefois signalée au Lac d'en Bas (MOLLET *et al.* 1985), d'où elle a vraisemblablement disparu.

Code	Nom	Statut
1	<i>Hamatocaulis vernicosus</i>	Protégé
2	<i>Orthotrichum rogeri</i>	Protégé
3	<i>Meesia triquetra</i>	Disparue régionalement (RE)
4	<i>Pseudocalliogon trifarium</i>	En voie de disparition
5	<i>...</i>	<i>...</i>
6	<i>...</i>	<i>...</i>
7	<i>...</i>	<i>...</i>
8	<i>...</i>	<i>...</i>
9	<i>...</i>	<i>...</i>
10	<i>...</i>	<i>...</i>
11	<i>...</i>	<i>...</i>
12	<i>...</i>	<i>...</i>
13	<i>...</i>	<i>...</i>
14	<i>...</i>	<i>...</i>
15	<i>...</i>	<i>...</i>
16	<i>...</i>	<i>...</i>
17	<i>...</i>	<i>...</i>
18	<i>...</i>	<i>...</i>
19	<i>...</i>	<i>...</i>
20	<i>...</i>	<i>...</i>
21	<i>...</i>	<i>...</i>
22	<i>...</i>	<i>...</i>
23	<i>...</i>	<i>...</i>
24	<i>...</i>	<i>...</i>
25	<i>...</i>	<i>...</i>
26	<i>...</i>	<i>...</i>
27	<i>...</i>	<i>...</i>
28	<i>...</i>	<i>...</i>
29	<i>...</i>	<i>...</i>



2/ Réserve naturelle nationale du Rocher de la Jaquette

Cette RNN est représentative des végétations que l'on rencontre sur les bordures du Plateau du Cézallier. Le CBN Massif central vient de réaliser en 2017 et 2018 une étude de caractérisation et de cartographie des végétations de la RNN, comprenant à la fois la zone historique et l'extension envisagée. Un inventaire bryologique avait été réalisé par V. Hugonnot en 2001.

Flore vasculaire

Environ 250 taxons ont été recensés sur le périmètre de la RNN. Neuf taxons bénéficient d'un statut de protection ou sont considérés comme menacés sur la liste rouge régionale Auvergne.

Taxon	Protection réglementaire	LR Trachéophytes Auvergne
<i>Anacamptis coriophora</i> (L.) <i>R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase</i>	Protection nationale (I)	EN
<i>Carlina acanthifolia</i> All.	Protection régionale Auvergne	LC
<i>Cystopteris dickieana</i> R. Sim		VU
<i>Gagea lutea</i> (L.) Ker Gawl.	Protection nationale (I)	LC
<i>Juncus capitatus</i> Weigel		EN
<i>Juncus tenageia</i> Ehrh. ex L.f.		EN
<i>Lilium martagon</i> L.	Protection régionale Auvergne	LC
<i>Sempervivum tectorum</i> L. subsp. <i>arvernense</i> (Lecoq & Lamotte) Rouy & E.G.Camus	Protection régionale Auvergne	LC
<i>Sisymbrella aspera</i> (L.) Spach		VU

Les enjeux floristiques majeurs du site sont liés :

- à la présence d'une population conséquente d'*Anacamptis coriophora*. Il convient de noter que d'autres stations ont été observées à proximité immédiate du périmètre de la RNN (extension incluse). Cette orchidée s'observe au niveau de zones de suintements temporaires ;
- à la présence de *Sisymbrella aspera*, espèce des zones de suintements en contexte chaud et plus connue dans les départements méridionaux. Les populations de la bordure du Cézallier constituent une originalité floristique forte.

Bryoflore

Les espèces connues sur ce site dans l'état de connaissances sont des taxons relativement communs à l'échelle de la région Auvergne. Deux taxons très rares, une Mousse et une Hépatique, ont été découverts lors des prospections de terrain.

***Encalypta microstoma* (statut LR Auvergne : VU)**

Mousse endémique des montagnes de l'Europe centrale, ce taxon est extrêmement rare en France puisqu'il n'est recensé que dans 9 localités, dans les Alpes, les Pyrénées et en Auvergne. Il est cité dans le Livre Rouge des Bryophytes menacées de France métropolitaine. En Auvergne, deux stations historiques étaient connues, une dans le Puy-de-Dôme à Orcines, où elle avait été collectée par DUMAS-DAMON en 1883 et identifiée comme *E. ciliata*, espèce plus répandue. HORTON (1981) a révisé ce spécimen et l'a identifié *E. microstoma*, alors nouveau pour le Massif central. Ce taxon a été collecté une seconde fois en 1986 lors de la session SBCO, sur le puy de Gudette à Saint-Urcize (Cantal). Depuis les prospections menées par le CBN Massif central ont permis de localiser cette espèce dans les Massifs du Sancy et du Puy Mary mais les stations sont peu nombreuses.

À la Jaquette, *Encalypta microstoma* croît dans les anfractuosités terreuses de rochers secs en compagnie de Bryophytes banales et xérophiles.



Riccia crozalsii (statut LR Auvergne : VU)

Cette Hépatique a été signalée pour la première fois en Auvergne en 2000 puis a été découverte dans quelques rares autres localités depuis. La station de la Jaquette se situe à une altitude relativement élevée pour ce taxon aux affinités méditerranéo-atlantiques. Elle se développe en pionnière sur de petites plages terreuses temporairement humides parmi les blocs rocheux.

Divers taxons peu fréquents à rares méritent d'être mentionnés : *Riccia sorocarpa* (statut LR Auvergne : LC) ; *Lophozia excisa* (statut LR Auvergne : LC) ; *Mnium stellare* (statut LR Auvergne : LC) ; *Rhabdoweisia fugax* (statut LR Auvergne : LC) ; *Scapania compacta* (statut LR Auvergne : EN) ; *Anomodon attenuatus* (statut LR Auvergne : LC) ; *Encalypta streptocarpa* (statut LR Auvergne : LC) ; *Bryum subelegans* (=B. moravicum) (statut LR Auvergne : LC), *Apometzgeria pubescens* (statut LR Auvergne : LC).

Les enjeux de protection de la flore sont ainsi moins importants dans la RNN du Rocher de la Jaquette que dans la RNN des Sagnes de la Godivelle. Pour autant cette RNN est représentative d'un territoire original que constituent ces bordures du plateau du Cézallier où se développent des types de végétations pelousaires, qui bien que pâturés sporadiquement, correspondent à des végétations primaires qui étaient présentes sur ces corniches avant les déboisements d'origine anthropique. La conservation de ces pelouses dans un contexte de changements climatique est un enjeu important et le territoire de la RNN du Rocher de la Jaquette présente une opportunité de protection de ces milieux.

